République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Dépôt Sous Préfecture AVALLON (Yonne) Date de réception de l'AR: 28/04/2025 089-218900918-20250415-D_2025_017-DE

Séance du mardi 15 avril 2025

Date de la convocation: 11/04/2025

Membres en exercice: 14

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: 9

Olivier MAGUET,

Votants: 9

<u>Présents</u>: Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Pour: 9 Contre: 0

Représentés : Thomas HOURLIER par Annick IENZER

Abstentions: 0

Excusés: Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Emilie

KONNERT, Barbara LOUCHART

Absents:

Vote du compte administratif - chatel censoir - (D 2025 017)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Joël BOISSIERE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	78 403.52			377 759.79	78 403.52	377 759.79
Opérations exercice	191 649.09	190 377.96	935 886.09	946 762.24	1 127 535.18	1 137 140.20
Total	270 052.61	190 377.96	935 886.09	1 324 522.03	1 205 938.70	1 514 899.99
Résultat de clôture	79 674.65			388 635.94		308 961.29
Restes à réaliser	73 927.73				73 927.73	
Total cumulé	153 602.38			388 635.94	73 927.73	308 961.29
Résultat définitif	153 602.38			388 635.94		235 033.56

- 2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.
- 4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER

Le Maire

Olivier MAGUET